

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/04/08/2015015050/justel>

Dossier numéro : 2015-04-08/01

Titre

8 AVRIL 2015. - Arrêté ministériel modifiant l'arrête ministériel du 16 février 2015 désignant les postes consulaires honoraires habilités à délivrer des titres de voyage provisoires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-10-2015 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 15-04-2015 page : 21995

Entrée en vigueur : 25-04-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé implicitement] <AM 2015-09-22/02, art. 1, 002; En vigueur : 18-10-2015>